

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 avril 2015

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2611)

Adopté

AMENDEMENT

N° 16

présenté par
M. Plisson, rapporteur

ARTICLE 16 QUINQUIES

À la première phrase de l'alinéa 2, après le mot :

« servitude »,

insérer les mots :

« de marchepied ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.